L'Echo Flayoscais N° 34

Bulletin Municipal spécial Michelage - Mars 2016



Mes chers concitoyens,

Edito du Maire

L'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme, document obligatoire devant être réalisé avant mars 2017, marquera un tournant dans le développement futur de notre village. Ainsi, j'ai choisi de consacrer ce bulletin à l'aménagement du site de Michelage, qui est un enjeu majeur pour notre collectivité.

Propriétaire d'environ 40 hectares de terres sur cet espace, la municipalité a voulu y mettre en œuvre divers aménagements de tourisme et de loisirs, au sein d'un projet global et réfléchi. En effet, nous n'avons pas souhaité céder, en donnant suite aux différentes propositions de logements sociaux qui auraient pu se réaliser sur ce secteur. En revanche, le projet présenté dans ce bulletin va permettre à Flayosc d'avoir une véritable vocation touristique, génératrice d'emploi et vecteur économique majeur dans notre département.

Afin d'aménager ce site, en bordure du vallon du Figueiret, il a fallu évaluer le risque autour de cet affluent de la Florièye. Cela n'a pas été négligé puisque la commune de Flayosc a été l'une des pionnières dans l'élaboration d'un schéma directeur d'évacuation des eaux pluviales. Ce document, essentiel pour élaborer un PLU et soucieux des risques majeurs, permet de prendre en compte le risque d'inondations sur l'ensemble de notre territoire.
Le développement d'activités économiques, comme l'urbanisme en général, doivent absolument intégrer cette notion de sécurité.

L'aménagement qui vous est présenté dans ce bulletin permet à la commune de s'inscrire pleinement dans une démarche de développement à vocation touristique. Qui plus est, cette volonté sera facilitée par la réalisation de la voie verte européenne « EV8 » (piste cyclable reliant Cadix à Athènes).

Cette piste cyclable, véritable colonne vertébrale de l'espace Michelage, sera bordée par deux projets importants qui marqueront le début de l'aménagement de cette zone. D'une part, au carrefour du sport et loisir, l'ouverture prochaine d'un parc d'accrobranche. D'autre part, l'installation prochaine d'un camping de haut "standing". Cette structure d'hébergement aura des retombées économiques importantes pour notre territoire puisqu'elle permettra à notre village d'accueillir des vacanciers venus profiter de notre cadre de vie.

La création d'une quarantaine d'emploi est attendue à ce terme !

Ces projets seront essentiellement portés par des opérateurs privés, ils permettront ainsi de dynamiser notre commune, tout en créant des recettes supplémentaires pour notre collectivité, grâce notamment aux loyers et autres taxes.

Rectificatif : Certains d'entre vous ont reçu, la semaine passée, un premier bulletin municipal. Cependant, il s'agissait en réalité de la maquette du bulletin qui a été envoyée, par erreur par notre imprimeur.

Fabien MATRAS
Maire de Flayosc
Vice président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise

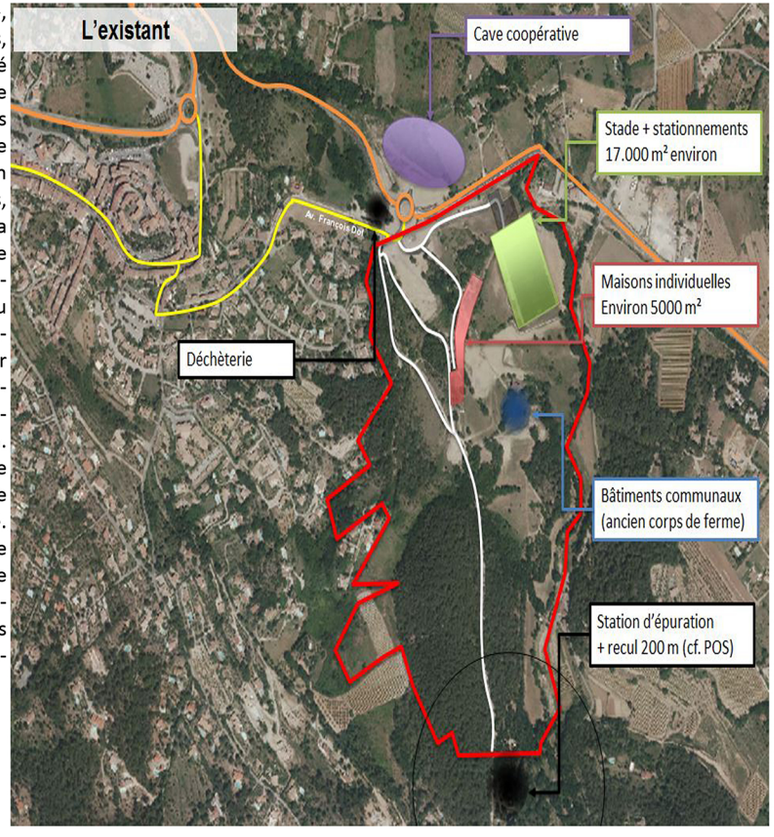
projets Michelage

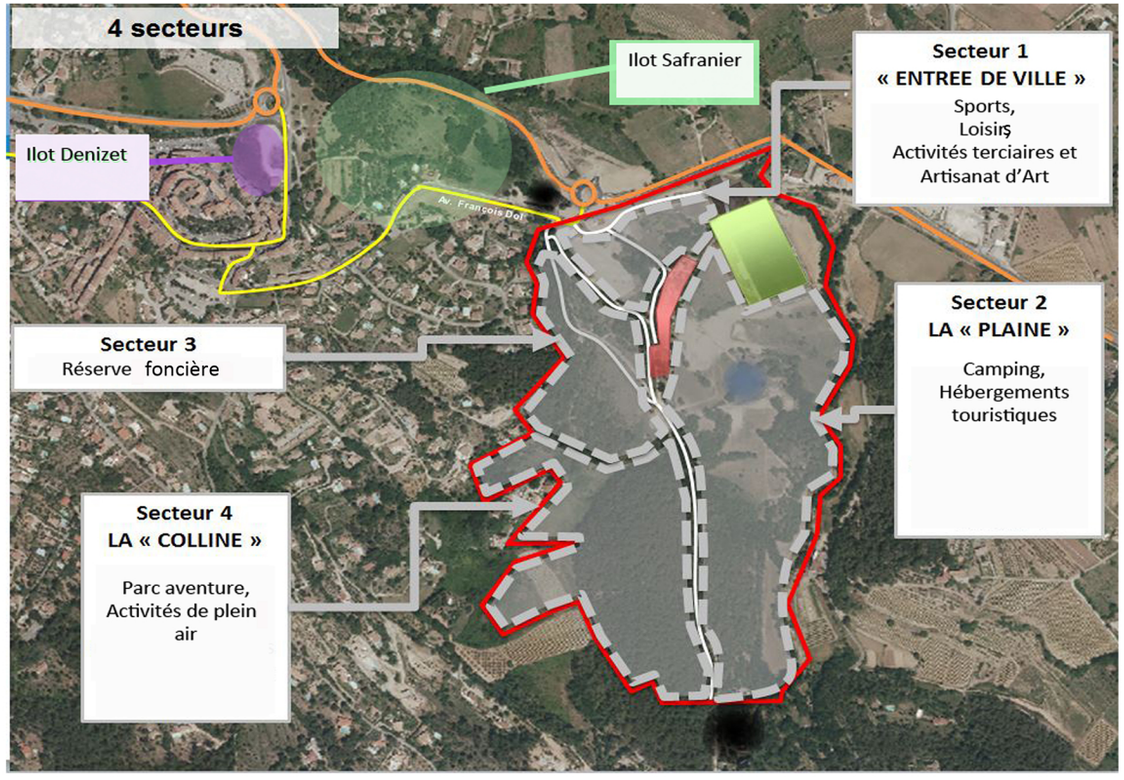
A la demande de la municipalité, la Communauté d'Agglomération Dracénoise, (CAD)dans le cadre de l'ingénierie proposée aux communes, assiste la commune de Flayosc en mettant à son service ses compétences pour mettre en forme le projet d'aménagement du secteur de Michelage. Il s'agit là d'une mission ponctuelle s'inscrivant dans une démarche de mutualisation entre nos deux collectivités. Cette assistance de la CAD permet de faire une synthèse des projets portés par la commune afin de les disposer dans un plan d'aménagement d'esemble.

La commune souhaite développer un pôle touristique et de loisirs, intégrant un camping et un accrobranche. L'objectif est de mettre en valeur le site tout en préservant sa qualité paysagère, au travers d' un cahier des charges précis pour les différents intervenants sur ce secteur.
Les voiries sont déjà existantes, et l'Euro-vélo 8 (EV8), voie cyclable à l'échelle européenne longue de 5900 kilomètres, qui doit relier Cadix à Athènes, traverse le site. Les aménagements qui y sont réalisés actuellement par le Conseil Départemental nous offrent une magnifique opportunité de développement touristique.

Cette voie va générer un flux touristique important qui devra bénéficier à notre village. Pour cela, il nous faut proposer un hébergement qui fait défaut, à l'échelle de la commune et plus largement sur l'aire dracénoise. Un camping doit permettre à notre commune de saisir cette opportunité économique qui bénéficiera à n'en pas douter à nos commerces de proximité tout en créant de nombreux emplois.
Le site de Michelage se divise en secteurs partagés par l'EV8 et différenciés par le relief.

Le secteur appelé «la plaine», (secteur 2) sur 11 hectares, représente un espace de qualité pour favoriser l'hébergement de plein air. Plusieurs investisseurs sont prêts à s'y installer. A ce titre, j'ai souhaité mettre en place une commission d'élus, composée de membre de la majorité comme de l'opposition, qui aura à se prononcer quand à la selection du porteur de projet qui devra respecter au plus près, notre cahier des charges. Le camping permettra de retenir un flux touristique entre la Côte et le Verdon. Pour autant nous exigeons de l'opérateur la mise en place d'un hébergement de qualité. Ainsi un camping «haut de gamme» est attendu sur le site de Michelage. Il poura également accueillir d'éventuels séminaires ou autres manifestations.
Ainsi, la municipalité accordera une importance capitale à certains points dans l'analyse des projets.





Nous souhaitons mettre en place un partenariat entre le camping et la commune pour rendre les structures de loisirs accessibles à nos administrés, notamment au groupe scolaire, au centre de loisirs ou encore à la maison de retraite (piscines, tennis, étang de pêche ou jeux de boules).
Selon la volonté de la municipalité, en dehors de la session d'ouverture du camping, le site pourra accueillir des manifestations d'associations locales sur un espace réservé.

Enfin, il sera demandé aux futurs porteurs de projet de privilégier une démarche partenariale avec nos commerçants de proximités afin d'éviter de tomber dans le piège d'un camping vivant en totale autarcie.
Le secteur de "la colline», (secteur 4) avec son boisement et sa forte déclivité, est un endroit idéal pour une activité de type accrobranche. Le projet a été voté lors du dernier Conseil Municipal et a fait l'objet d'une adoption à l'unanimité (détail page 4).

Autre secteur,«Entrée de ville» (secteur 1) situé en bordure de la départementale, qui devrait accueillir des activités tertiaires, comme de l'artisanat d'art ou des professions libérales.
Par ailleurs, la commune souhaite conserver une réserve foncière (secteur 3) sur quatre hectares qui serait suceptible de faire l'objet de projets futurs en cohérence avec l'ensemble de l'espace Michelage.

L'îlot du Safranier devient alors naturellement une passerelle pour un itinéraire reliant Michelage au village, que nous devons traiter et penser comme un passage naturel et sécurisé. C'est la raison pour laquelle l'aménagement du site a débuté cette année et se poursuivra tout au long du mandat à venir. La mise en valeur du terrain du Safranier est indispensable à la réussite de ce lien que nous souhaitons créer entre espace touristique et cœur de village.
Concernant, le terrain de Monsieur Denizet, endroit exceptionnel, et stratégique en entrée de bourg, nous avons procédé à son acquisition et les aménagements à venir devront se réduire au minimum afin de conserver l'architecture de notre village. Aux côtés de quelques logements le long de la butte et du local de téléphonie, c'est un parking paysagé qui occupera l'essentiel de l'espace. C'est donc avec fermeté que la municipalité étudie les projets de logements qui lui sont présentés.

L' Aventure en forêt

Le projet de parc aventure, sera un aménagement de parcours de loisirs, respectueux du cadre . L'accrobranche va développer un espace d'activité de plein air donnant accès à un large public. Les utilisateurs pourront se divertir grâce à une série de déplacements d'arbre en arbre, groupés à divers jeux ludiques et sportifs : pont de singe, passage en filets, passerelles, tonneaux, lianes, sauts, tyroliennes...

Ce projet permettra également d'associer la découverte de l'environnement avec la pratique d'activités sportives de plein air. Basé sur des jeux attractifs ou périlleux, grâce auxquels chacun pourra s'exprimer. Plusieurs parcours en forêt seront accessibles : jeunes enfants, enfants, familles, sportifs aguerris ou pas. L'usage d'un matériel dédié sera obligatoire, aux normes CE et adapté aux installations : baudrier, double longes avec connecteurs, poulie. Sensibles à la préservation de l'environnement, la municipalité et les porteurs de projet ont convenu qu'aucune pollution ou dégradation ne sera générée par l'installation et l'exploitation du parc.



Au contraire, il y aura un entretien régulier et une surveillance accrue des arbres. L'activité ne nécessitera pas l'intervention d'engins motorisés, et n'engendredra par conséquent, aucune source de pollution. La technique de conception utilisée respectera la filière bois des régions françaises en utilisant exclusivement du Méléze. Les arbres seront pas percés et pourront être restitués dans leur état initial en cas de changement de destination de la forêt. Tous les matériaux utilisés seront normés CE.

L'accrobranche aura un impact très satisfaisant pour notre commune au niveau social, touristique et économique. En effet, les communes possédant un «Parc Aventure» attirent une multitude de visiteurs, ce qui engendre des retombées positives très larges : hébergement, restauration, culture, sport ou encore animation.

Il a également été convenu avec les poteurs du projet que ce parc pourra être utilisé, à travers des animations ludiques et sportives, par les écoles, le centre de loisirs ou par les membres des associations locales.

Enfin, ce parc aventure permettra de créer des emplois locaux notamment pendant la période de forte fréquentation (CDD ou emploi jeune.) L'accrobranche devrait ouvrir ses portes dès cet été, et fonctionnera a minima de Pâques à la Toussaint.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter de bons parcours acrobatiques forestiers aux premiers utilisateurs du site!





Votre agenda — Programme des manifestations de mars et avril 2016

Mars

6 mar. Bourse

Bourse aux Vêtements à l'Espace d'activité. Organisé par GIPE. de 10h00à 17h00

GIPE : 0607247120

12 mar. Stage déco

Stage création d'abat jour. Samedi 12 mars 2016 de 9h00 à 16h00. Réservation obligatoire.

Muriel 0761316726



12 mar. Saint Patrick's Day

Samedi 12 mars 20h30. Espace d'activités. Saint Patrick's Day organisé par L'Aigo de Flourieio.

laigodeflourieio@gmail.com



19 mar. Stage déco

Stage couture. Samedi 19 mars 2016 de 9h00 à 17h30. Réservation obligatoire.

Dominique 0603774448

27 mar. Porte ouverte

La pépinière du Mandarin organise une journée portes ouvertes le dimanche 27 Mars 2016 de 9h00 à 18h00. Il y sera proposé des activités pour les enfants. Des stands de produits locaux. présence d'artistes.

Avril



03 avr. Loto

Le loto du foot «entente haut var Football» aura lieu à l'espace d'activités à 15h00.

12 avr. Exposition

Exposition organisée par Le Souvenir Francais sur le débarquement en Provence.
Salle de la Galerie 83
Le 12 et 13 avril de 10h00 à12h00 et de 14h00à 18h00

13 avr. Conférence

Conference sur le Débarquement en Provence Salle Fréderic Mistral le 13 avril à 18h30 par Monsieur Jean-Marie Guillon, conférencier.

24 avr. Zumba

Cours de Zumba organisé par M'Energy à l'Espace d'activité.

30 avr. Carnaval

Grand carnaval des écoles avec un défilé des éléves en musique, dans le centre du village.



Mai

02 mai.

Tous les premiers samedis de chaque mois, BROCANTIC organise un vide grenier dans le **centre village de 6h00 à 18h00**

Inscriptions au :

06 26 75 14 02

5 avril 2016 — La TNT passe en qualité Haute Définition

Le paysage audiovisuel va connaître un nouveau bouleversement avec la modification de la norme de compression du signal audiovisuel de la TNT qui interviendra le 5 avril 2016. A partir de cette date, les 25 chaînes gratuites de la TNTseront toutes diffusées en qualité Haute définition et la diffusion des chaînes standard cessera définitivement. Tous les foyers devront s'équiper en réception compatible H.D; l'avantage dû à cette installation sera la réception gratuite de 6 chaînes supplémentaires et la qualité H.D sur toutes les chaînes. Le site internet de référence est : WWW.recevoirlatnt.fr

Le bouquet FRANSAT d'entelsat concerne aujourd'hui plus de deux millions de foyers. Il comporte l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, les 24 décrochages régionaux de France 3 et une dizaine de chaînes supplémentaires, thématique ou locales, le tout sans abonnement. FRANSAT à l'obligation légale de retransmettre la télévision au même standard de diffusion que la TNT hertzienne terrestre. Les foyers FRABSAT encore en SD ont le choix entre plusieurs dizaines de modéles d'équipements compatibles.

L'Etat prévoit qu'une aide à la réception sera disponible à partir du 5 avril pour assurer la continuité de la réception de ces derniers, qui pourront être défrayés financiérement pour passer du terrestre au satellite.L'Etat a également mis en place une aide à l'équipement pour les foyers exemptés de la contribution à l'audiovisuel public. Cette aide est réservée à ce jour uniquement à ceux qui par ailleurs sont et demeureront équipés d'une réception hertzienne terrestre. Le gouvernemement doit remettre un rapport au Parlement sur une éventuelle extension de ce mécanisme aux foyers satellite.

Expression politique locale

Liste « Flayosc, Patrimoine et Avenir »

Quelques lignes pour revenir sur la cérémonie des voeux du Maire : De très nombreux invités et une foule flayoscaise assidue. Nous avons noté les propos de Monsieur le Maire sur sa volonté de poursuivre sa collaboration avec l'opposition. Malheureusement cette volonté affichée ne se traduit que peu dans les faits. Les commissions sont rares, les décisions souvent prises en amont, beaucoup de choses ne sont pas dites ou pas montrées (car confidentielles comme l'évolution du PLU). Cela dénote pour le moins que la confiance n'est pas présente et que nous sommes certes élus mais souvent en dehors de la vie municipale. Parfois quelques idées de l'opposition peuvent être reprises mais elles ne sont jamais soulignées. En parler serait de notre part faire preuve de frustration et laisseraient libres diverses interprétations. Ce n'était pas notre vision de la démocratie publique ou du moins municipale. Les décisions unilatérales ne portent que rarement leurs fruits. La notion d'équipe est fondamentale dans le bon fonctionnement d'une municipalité. Nous incluons bien entendu tous les personnels de la Mairie dans cette vision. Ensemble les choses se créent. Dès lors que l'on décide sous la seule autorité du « moi », trop de projets avortent avec une perte de temps et d'argent. La reconnaissance du travail de chacun est essentielle et l'exemplarité fondamentale dans un management dynamique et productif.
Profitons également de ces quelques lignes pour évoquer la reconstruction de l'association des commerçants. De nouvelles idées, des projets ambitieux, une démarche créatrice sont autant de moyens pour relancer l'activité et la vie de notre village. Saluons les efforts des acteurs qui portent ce projet et assurons-les de notre soutien dans la réussite.
L'équipe Flayosc Patrimoine et Avenir

Liste « Flayosc Demain »

L'aménagement de notre commune, le PLU, les choix sociaux sont des domaines vitaux pour notre choix de vie .
Flayosc Demain s'exprime, débat, s'oppose parfois (et nous sommes bien seuls !!) sans complaisance ni concession sur ces sujets .
Aussi nous adhérons aux propos du billet d'humeur d'un flayoscais en réponse à l'allocution de Mr MATRAS lors des vœux. Voici un extrait :
" Var Matin titrait sur la métamorphose de Flayosc . D'un petit village provençal résidentiel ou il faisait bon vivre, on va passer avec les 500 logements sociaux envisagés à un village de banlieue. Depuis sa nomination 200 000 € ont été offerts à Var habitat. N'aurait-il pas été plus judicieux d'aider à rénover des appartements dans le cadre de logements aidés comme le prévoit la loi ALUR, plutôt que de faire de tels cadeaux ? Cette rénovation aurait contribué à l'embellissement et à l'attrait du cœur du village... Quel besoin urgent avait Mr MATRAS de payer une modification du POS sur les parcelles destinées aux logements sociaux en annulant toutes les contraintes (COS, emprise au sol, parkings etc..), alors que le PLU est en pleine réalisation. la raison est simple : il faut rentabiliser Var Habitat en donnant des permis de construire,permettant un maximum de logements sociaux . Pourquoi cet empressement ? Mystère !!! Il suffisait d'attendre la réalisation du PLU, et d'espérer une autre politique de la ville (moins suicidaire) en 2017 . "
Mr le Maire doit comprendre qu'une vraie politique sociale et de développement d'avenir ne se limite pas à verser la taxe à Var Habitat.Aucune perspective ni vision générale actuellement . Pour nous les rénovations, maisons de retraites, ensembles collectifs pour jeunes et séniors, un pôle santé interdisciplinaire et des crèches doivent être le fondement pour un aménagement durable et attractif du village .

Liste « Agir et Vivre à Flayosc »

Mes chers Amis,
Ce sera la dernière fois que vous me lirez personnellement dans ce bulletin. En effet, j'ai remis ma démission à Mr Le Maire. Je me suis impliqué au maximum sans compter mon temps, dans toutes les fonctions que j'ai exercées et dans toutes les actions que j'ai menées. Je ne sais pas faire dans la demi-mesure. Vu mes obligations professionnelles, je ne peux plus assumer pleinement et correctement ma fonction de conseiller municipal d'opposition. Je me dois, par rapport à vous, chers amis, chers électeurs, de rester honnête et lucide. Voilà pourquoi je me retire du Conseil municipal pour le temps restant du mandat. Je laisse donc ma place à Mme Françoise MARKOWSKI, qui, je le sais, pourra assurer cette mission pour laquelle vous nous avez fait confiance lors des élections municipales de 2014. Durant ces 2 années, j'ai participé aux conseils municipaux j'ai été vigilant sur les propositions de l'équipe dirigeante. Notre équipe a essayé de mettre en place les idées de notre programme (la course de carrioles, Flay'color…) à travers différents organismes associatifs. Mon implication pour faire vivre ce village que j'aime et le dynamiser reste intacte. Je vous dis donc à bientôt avec le plaisir de vous rencontrer dans les rues de Flayosc

Liste «Ambition Flayosc»
Vos élus de la majorité

Sont régulièrement constatés des dépôts sauvages ou autres déversements de déchets de toute nature qui portent atteinte à la salubrité de l'environnement. La commune a mis en place des appareils photos à déclenchement automatique qui permettent de constater les délits ou contravention et les responsables. Ces infractions sont passible d'amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros et font l'objet d'une facture de 120 euros pour les frais engagés par la commune pour les traitements de ces déchets sauvages. Nous souhaitons rappeler que les habitants ont un accès gratuit à la déchetterie et qu'il existe un service régulier de collecte et d'élimination des ordures ménagère : Pour obtenir le badge de la déchetterie vous trouverez un formulaire à remplir sur le site internet de la mairie : www.flayosc.fr et pour plus de renseignement 0625691920 Avenue Francois Dol 83720 Flayosc.
Notre environnement est une richesse pour notre commune, tous ensembles nous devons être citoyens pour le préserver et pour faire que Flayosc reste ce beau village provençal dans lequel il fait si bon vivre.

Mairie de Flayosc
Tél : 04 94 70 40 03 Fax : 04 94 70 40 63
E-mail : mairie@flayosc.fr
www.flayosc.fr
N°Vert 0800 083 780

« L'Echo Flayoscais » Magazine d'information municipale de la ville de Flayosc. Edition N°33 - janvier 2016 ; Directeur de la publication : Fabien MATRAS Rédacteur en chef : Jean-Bernard Miglioli Conception graphique Jean-Michel Henry Courriel : mairie@flayosc.fr Imprimeur : PubStore 83300 DRAGUIGNAN Tirage : 3 000 exemplaires (papier recyclé) Distribution : Mairie de Flayosc / Commerces / Voie postale Dépôt légal à parution.